



HAL
open science

Du nouveau dans les bibliothèques de deux messins pro-bourguignons, André de Rineck et de Nicolas IV de Heu

Jean-Christophe Blanchard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Blanchard. Du nouveau dans les bibliothèques de deux messins pro-bourguignons, André de Rineck et de Nicolas IV de Heu. 2022. hal-04145706

HAL Id: hal-04145706

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04145706>

Preprint submitted on 29 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du nouveau dans les bibliothèques de deux messins pro-bourguignons, André de Rineck et de Nicolas IV de Heu

Il n'est pas simple pour un historien nancéien de saluer un éminent spécialiste de la Bourgogne médiévale et de ses princes. Forcément, au regard de l'histoire, le salut lancé du lieu-même de la fameuse bataille de Nancy pourrait être mal perçu. Alors le Nancéien doit sortir des murs de la capitale ducale de Lorraine et aller chercher au-delà une meilleure place pour envoyer son message de reconnaissance et d'amitié. Et c'est vers Metz, ville libre d'empire, que se tourne son regard. C'est derrière les murailles de cette cité indépendante et ennemie farouche des ducs de Lorraine, qu'à travers les siècles, il trouve virtuellement refuge et peut se mettre à l'ouvrage dans les « librairies » de ses amis patriciens : André de Rineck (v. 1444-1527) et Nicolas (IV) de Heu (1494-1547), filleul de ce dernier¹. Le plus âgé d'entre eux, André de Rineck, aux sympathies bourguignonnes connues, affirmées et assumées, avait d'ailleurs été l'un des premiers à accueillir les combattants en détresse des troupes de Charles le Téméraire après le désastre. Apprenant de la bouche même de l'un d'entre eux l'issue de la bataille de Nancy, Rineck s'écria : « Hélas ! (...) vécy des piteuse nouvelle !² ». Mais c'est loin du fracas des combats et des émotions suscitées par la défaite du grand duc d'Occident, que l'historien nancéien peut feuilleter les pages des ouvrages encore inexplorés des deux « librairies » patriciennes déjà évoquées. Le premier volume est un manuscrit de la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* (1278-1284), le second, un autre manuscrit, est un exemplaire du *Liber de Virtutibus Philippi Burgundiae Ducis* de Jean Germain (v. 1451-1452). Malgré l'antériorité chronologique de la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*, nous ouvrirons d'abord le *Liber de Virtutibus Philippi*. Mais ces deux volumes, très différents par leur contenu, participent malgré tout d'un même esprit et dénotent du même intérêt de leur(s) possesseur(s) pour la croisade et/ou, plus encore, pour l'espace politique bourguignon.

Un manuscrit arrivé tardivement à Metz : le *Liber de Virtutibus Philippi Burgundiae Ducis* de Jean Germain :

Le manuscrit du *Liber de Virtutibus Philippi* de Jean Germain, actuellement conservé à La Haye, fut réalisé dans la seconde moitié du XV^e siècle et appartient un temps à Nicolas IV de Heu. Il lui fut offert après 1535 par Jean Keck, juriste au Conseil de Luxembourg depuis 1530³. Devenu président, ou plutôt vice-président, à la mort de Nicolas de Naves en 1546,

¹ André de Rineck et son filleul Nicolas IV de Heu sont bien connus. Les grandes étapes de leur vie ont été nettement précisées ; leur carrière politique au service de la cité messine et/ou des princes voisins a été balisée ; leurs goûts, leurs centres d'intérêt et leurs idées ont pu eux-aussi être dévoilés grâce à des ensembles documentaires remarquables. Sur André de Rineck : Dieter HECKMANN, *André Voey de Ryneck: Leben und Werk eines Patriziers im spätmittelalterlichen Metz*, Diss. Saarbrücken, 1986 ; Jean SCHNEIDER, « André de Rineck, citain de Metz (1444-1527). Notes à propos de recherches récentes », *Les Cahiers Lorrains*, 1991 (n° 1), p. 3-14. Sur les Heu et Nicolas IV : Pierre-Marie MERCIER, *Les Heu, une famille patricienne de Metz au Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècle)*, thèse de doctorat, Metz, 2010-2011. On me permettra également de renvoyer à mes articles : « Le patriciat messin et l'histoire », dans Mireille CHAZAN, Gérard NAUROY (éd.) *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Bern : Peter Lang Verlag, 2011, p. 313-355 ; « Livres et relations d'un patricien messin de la Renaissance : la "librairie" de Nicolas IV de Heu à l'épreuve du temps », dans *La Renaissance en Europe dans sa diversité*, t. 2 : Les savoirs, les savoir-faire et leurs transmissions, Nancy – Groupe XVI^e et XVII^e siècles en Europe, Université de Lorraine, 2015, p. 23-43 ; Kévin Alexandre KAZEK (dir.), « L'Or d'un messin. Les médailles de Nicolas IV de Heu (1494-1547) », dans *L'Or de Metz*, 3, Milan, Silvana Editoriale, 2020, p. 17-29.

² *La Chronique de Philippe de Vigneulles* (désormais CPV), éditée par Charles Bruneau, t. 3, Metz, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1932, p. 56.

³ La Haye, Bibliothèque royale des Pays-Bas (désormais BrPB), 129 G 15 (parchemin ; 80 f. ; 206 x 151 mm) ; Paul Oskar KRISTELLER, *Iter Italicum : accedunt alia itinera ; a finding list of uncatalogued or incompletely catalogued humanistic manuscripts of the Renaissance in Italian and other libraries. Volume IC (alia itinera II) Great Britain to Spain*, Leiden, New York, Köln, Brill, 1989, p. 344 ; la dédicace de Jean Keck, au premier

Keck était dans le même temps garde du trésor des chartes de Luxembourg. Il veilla d'ailleurs à faire rassembler les documents les plus importants dans un cartulaire auquel il a donné son nom⁴. Ce présent de Jean Keck à Nicolas IV de Heu démontre les relations qui existaient alors entre Metz et le Luxembourg. Il convient de préciser ici que Nicolas était issu du côté maternel d'une famille féodale luxembourgeoise, les Brandebourg. Ce présent témoigne également des échanges intellectuels entre « savants humanistes » de ce début du XVI^e siècle. Les liens unissant le conseiller luxembourgeois et le patricien messin s'inscrivaient dans un réseau plus large. Nicolas était en effet en contact avec le président de Naves et son beau-frère, l'historien de la Gaule Belgique, Richard de Wassebourg et sans doute plus largement avec l'ensemble des acteurs/auteurs de l'histoire dans l'espace lotharingien⁵. La dédicace latine sous forme d'acrostiche témoigne de l'ambiance dans laquelle ces connexions s'établissaient :

Clarissimo natalibus et equestris
Ordinis viro domino NICOLAO
AB HEW domino in Vnderichen etc.
Ioannes Keck jureconsultus

Nobile Pieridum decus, o Nicolæ, sororum,
Inter et ingenuos gloria prima viros.
Clarus imaginibus cum sis virtutibus idem,
Omnibus, assidue clarior esse studes
Laude vehant alii (quibus es Nicolæ beatus)
Arva, divitias, jugera, castra, domus
Vnicus esto meus labor ut tua cognita virtus
Sit tuus in Musas deinceps notus amor
Artibus a teneris es sic instructus ut annis
Bellica civili junxeris arma togæ. /
His superaddis adhuc studium pietatis, et omnis
Eloquii, fidei, juris, et historiæ.
Vndique restituis veterum monumenta ; vicissim
Vndique fama tui nominis ipsa viget

Εὐχαρισ[τ]ία pro / vitis principum aliquot / in membranis dono datis⁶

feuilleton (non numéroté), est adressée à Nicolas de Heu, seigneur d'Ennery, le manuscrit lui fut donc offert après la mort de son père survenue en 1535 date où il hérite de cette seigneurie.

⁴ Marcel BOURGUIGNON, « Le président Jean Keck (c. 1504-1569) », dans *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, vol. 10, Luxembourg, 1971, p. 6-15 ; Jean BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, 8 vol., Luxembourg, André Chevalier, t. IV, 1742, pp. XLIV-XLV. Jean Keck a également possédé un registre sur la couverture duquel était copié un poème en luxembourgeois dédié aux princes de la maison de Luxembourg : Joseph HESS, *Die Sprache der Luxemburger*, Luxembourg, Paul Bruck, 1946, p. 16-21.

⁵ Voir Jean-Christophe BLANCHARD, « Livres et relations d'un patricien messin de la Renaissance... », p. 38-39 et *id.*, « Richard de Wassebourg, sa famille et ses relations », dans Jean-Christophe BLANCHARD et Isabelle GUYOT-BACHY (éd.), *Richard de Wassebourg et les Antiquitez de la Gaule Belgique*, Nancy/Metz, PHEst, 2021, p. 23-40, ici p. 28.

⁶ La Haye, BrPB, 129 G 15, premier feuillet, non folioté, recto et verso.

Au très illustre homme par sa naissance et membre de l'ordre équestre, le seigneur Nicolas de Heu, seigneur d'Ennery, Jean Keck, juriste

Noble illustration des sœurs Piérides, ô Nicolas,

Et gloire première parmi les hommes libres,

Comme tu es illustre par tes ancêtres, tu t'efforces avec soin

D'être plus illustre encore par toutes tes vertus,

Que les autres (pour qui tu es heureux, Nicolas) exaltent par leur louange

Champs, richesses, domaines, châteaux, demeures,

Que mon seul labeur soit de faire connaître ta vertu

Et ensuite de faire connaître ton amour pour les Muses,

Cette dédicace témoigne aussi de la nature des échanges documentaires qui existaient au sein de ces réseaux savants de la Renaissance. On y apprend en effet que Nicolas avait fourni à son correspondant des *vies des princes sur parchemin*. Le citain de Metz était connu pour ses travaux généalogiques, peut-être consultés par l'historien de la Gaule Belgique, Richard de Wassebourg. Ce dernier profita peut-être particulièrement des dossiers concernant la maison de Luxembourg qui furent rassemblés par Nicolas et sont aujourd'hui conservés dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique⁷.

Il n'est pas étonnant que cette copie du *Liber de virtutibus Philippi*, écrit en 1452 par Jean Germain († 1461) – chancelier de l'ordre de la Toison d'or à partir de 1430, évêque de Nevers la même année, puis de Châlons-sur-Saône en 1436⁸ – ait été en possession d'un Luxembourgeois. Philippe de Bourgogne (1419-1467) était en effet duc de Luxembourg en titre depuis 1441. Il n'est pas étonnant non plus qu'il ait intéressé un patricien messin déjà sensibilisé aux questions luxembourgeoises par son ascendance maternelle. L'importance que prenaient alors les princes bourguignons dans l'ancienne Lotharingie ne manquait pas de préoccuper les Messins. Les relations entre la ville libre d'Empire et les princes bourguignons furent cruciales dans la seconde moitié du XV^e siècle ; elles le restèrent malgré les changements dynastiques survenus après la bataille de Nancy⁹. Le contenu et les objectifs du *Liber de virtutibus Philippi* sont bien connus grâce à l'analyse de Jonathan Dumont¹⁰. Pour ce dernier, ce récit historiographique exaltant les qualités de Philippe le Bon, est une « sociodicée » qui justifie l'autorité du prince et l'ordre social qu'il a défendu pendant les trente premières années de son règne. Ce texte, qui fait la part belle aux expéditions menées dans les années 1440 en Méditerranée, participe également, comme d'autres œuvres de Germain, à la promotion de la croisade¹¹.

L'aspiration à la croisade et au départ pour la Terre sainte est un trait commun de l'univers mental des citains de Metz. Le destinataire du cadeau de Jean Keck en témoigne. Nicolas IV de Heu a laissé un manuscrit en partie autographe dans lequel furent compilées,

Depuis tes tendres années, tu as été ainsi formé aux arts

Que tu unis les armes de la guerre à la toge civile.

A cela tu ajoutes encore l'étude de la piété et

De toute l'éloquence, de la foi, du droit et de l'histoire.

Partout tu restaures les monuments des anciens,

A son tour, partout la renommée même de ton nom se renforce.

Remerciement pour les vies de quelques princes données en don sur parchemin.

La traduction ci-dessus a été effectuée par Cédric Giraud, Professeur ordinaire de langue et littérature latines médiévales à l'université de Genève et Directeur d'études cumulant à la V^e section de l'École pratique des hautes études – PSL, qu'il en soit ici vivement remercié.

⁷ Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique (désormais BrB), ms.1751-52 ; sur ces dossiers : BLANCHARD, « Le patriciat messin et l'histoire », p. 351-353.

⁸ Sur Jean Germain : Jacques PAVIOT, « Jean Germain, évêque de Nevers et de Chalon-sur-Saône, chancelier de l'ordre de la Toison d'or », dans Jean-Marie CAUCHIES (dir.), *L'Eglise et la vie religieuse, des pays bourguignons à l'ancien royaume d'Arles (XIV^e-XV^e siècle)*, Neuchâtel, Centre européen d'études bourguignonnes, 2010, pp. 109-127.

⁹ Sur ces relations : Jean SCHNEIDER, « Metz et la Bourgogne au temps de Charles le Hardi (1467-1477) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, t. IV-V, 1976-1977, p. 305-335 ; Martial GANTELET, « Entre France et Empire, Metz, une conscience municipale en crise à l'aube des Temps modernes 1500-1526 », *Revue historique*, 2001/1 (n° 617), p. 5-45.

¹⁰ Jonathan DUMONT, « Une "sociodicée" des États bourguignons Le *Liber de virtutibus Philippi Burgundiae Ducis* de Jean Germain (ca 1451-1452) » dans Ludmila EVDOKIMOVA et Alain MARCHANDISSE (dir.), *Le Texte médiéval dans le processus de communication*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 307-328.

¹¹ François BERRIOT, « Images de l'Islam dans le *Débat* manuscrit de Jean Germain », *Bulletin de l'Association d'Etudes sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 1981, vol. 14, p. 32-41 ; Jacques PAVIOT, « L'idée de croisade à la fin du Moyen Âge », dans *id.* (éd.), *Les projets de croisade : géostratégie et diplomatie européenne du XIV^e au XVII^e siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2014, p. 17-29.

entre autres, des notes concernant sa famille et ses alliés¹². Parmi ces notes, on trouve un extrait des *Cronicques de Pruche* évoquant l'expédition de Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg, en Prusse en 1328-1329 et mentionnant la présence au côté de plusieurs nobles luxembourgeois de : « Pierre de Heu, chevalier, de Mets ». A en croire cette chronique, ce dernier eut lors de cet évènement un rôle majeur qui lui valut la reconnaissance du roi :

Et olt ledit Pierre de Heu grosse charge es pays de Pruche la ou il se gouverna en telle sorte que il fut estimé pour l'ung des principaulx chief de l'armee. Et au jour de la bataille qu'ilz olrent contre les Ruces ledit roy Jehan son maistre luy recommanda son filz Charles et sa duchié de Luxembourg comme a cestuy la a qui il se fioit le plus avec plusieurs offres qu'il luy fit comme plus amplement est declairé esdites cronicques.

En tesmoing de ce on treuve les armes du lignaige de ceulx de Heu en plusieurs lieux au pays de Pruche et principalement en la ville de Dannesic¹³. Et a donné le roy Jehan de Bohaine plusieurs privillieges à ceulx de Heu comme cy apres sont speciffiez et declairez¹⁴.

Il semble en fait que l'auteur de la note se soit plus vraisemblablement inspiré du *Myreur des histors* de Jean d'Outremeuse (1338-1400) qui rapporte cet épisode et la participation de Pierre de Heu. Mais si ce dernier combattit certes vaillamment, il ne paraît pas avoir joué un rôle aussi important chez ce dernier auteur¹⁵.

Nicolas de Heu est plus factuel – plus honnête ? – quand il signale, mais laconiquement, le départ pour la Prusse de Jean Chevalat en 1401¹⁶. Sans doute l'intérêt porté à ce cousin éloigné était-il relatif. Nicolas semble d'ailleurs se tromper quant à la date de ce départ signalé par Philippe de Vigneulles en l'année 1399 avec un retour en 1400¹⁷. Il n'y a pas de raison de remettre en cause les dires de ce dernier dont les sources concernant ces épisodes orientaux sont fiables. Son récit de la bataille menée par Jean de Bourgogne, comte de Nevers, à Nicopolis en 1396 est notamment bien informé¹⁸. Mais les Heu contrairement à d'autres patriciens n'ont participé ni à ces expéditions, ni à ces combats. Nicolas dut juger inutile de mettre en avant l'absence de ses ancêtres lors de ces moments quand d'autres, comme Jacques Desch par exemple, qui lui, y consacre plusieurs pages de sa chronique, purent s'y illustrer, même dans la défaite¹⁹.

Nicolas redevient disert quand il traite du saint pèlerinage effectué par son grand-père Jean :

¹² Bruxelles, BrB, Gœthals 1327 ; sur ce manuscrit : BLANCHARD, « Le patriciat messin et l'histoire », p. 341-351.

¹³ Dantzig, aujourd'hui Gdańsk en Pologne.

¹⁴ Bruxelles, BrB, Gœthals 1327, fol. 17v. Sur cette expédition : Théodore-Joseph BOUDET DE PUYMAIGRE, « Une campagne de Jean de Luxembourg, roi de Bohême », *Revue des questions historiques*, 22^e année, t. 41, 1887, p. 168-180 ; Václav ZUREK, « Sur les traces des grands croisés. Le goût pour la croisade de Jean et Charles de Luxembourg et l'inspiration française », dans Martin NEJEDLÝ et Jaroslav SVATEK (dir.), *Histoires et mémoires des croisades à la fin du Moyen Âge*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2015, p. 273-291.

¹⁵ *Le myreur des histors*, chronique de Jean des Preis dit d'Outremeuse, publiée par Adolphe Borgnet [t. 4, 6, 7: par Stanislas Bormans], Bruxelles, Hayez (Corps des chroniques liégeoises), 1864-1887, 7 t., t. 6, 1880, p. 412-416 (p. 414 : « Pire de Huy se fiert ens a forche de bras »).

¹⁶ Bruxelles, BrB, Gœthals 1327, fol. 59r : « L'an mil quatre cent et I petit seigneur Jehan Chevallot avecque une bonne compaignie de gens d'armmes pour aller à la guere que ceulx de Pruse fasient contre le prince de Tartarie et les infidelles ».

¹⁷ CPV, t. 2, Metz, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1929, p. 122-123. Sur le rôle du comte de Nevers à Nicopolis et l'impact de cet évènement à la cour de Bourgogne : Bertrand SCHNERB, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Payot, 2005, p. 78-81 et 103-110.

¹⁸ *Ibid.*, p. 112, 113, 114-116.

¹⁹ Antoine LAZZARI, *Une histoire messine de la dynastie impériale des Luxembourg : les Chroniques de Jacques Dex (vers 1439)*, thèse de doctorat de l'Université du Luxembourg, 2020, p. 181-185.

L'an mil III^C et LXIII [1465 (n. s.)] le signeur Jehan de Heu le lendemain de la saint Vincent partit de Mets pour aller à saint vouaige de Saint Katherinne et Jerusalem et enmenait avecque lui deux serviteur et le filz messir Nicolle Papperelle. Et en passant par Romme il parlait avecque nostre saint Pere le pappe du differant que les seigneurs avient avecque les channonnes a Mets et fut la citez absolt de santans d'excommuniement²⁰.

Il est vrai que Jean de Heu, était non seulement revenu chevalier de Jérusalem et de Sainte-Catherine, mais que son intercession auprès du pape permettait aux patriciens de sortir définitivement du conflit qui les opposaient aux chanoines de Metz depuis 1462²¹.

Notons dès à présent que le pèlerinage en Terre sainte est une tradition alors déjà bien établie dans la cité messine. Au printemps 1428 déjà, Nicole Louve et son cousin Martin George, partaient se mettaient en route. Ils revinrent le 11 décembre 1429 et Nicole laissa de son voyage un récit poétique largement inspiré du *Saint Voyage de Jhérusalem du seigneur d'Anglure*²². Philippe de Vigneulles cite encore Geoffroy Desch et Jean Baudoche (1441), Jean de Varize et Pierre Rengnillon (1447), Renaud Le Gronnais, Philippe de Raigecourt et Wiriât Louve dont le décès pendant le voyage suscita le départ de Wiriât Roucel « affin qu'il peult sçavoir la vérité de [sa] mort » (1478)²³. Il reste encore à mentionner deux autres voyages en Terre sainte. Celui du parrain de Nicolas IV de Heu, André de Rineck, eut lieu du 6 avril 1470 au 2 mai 1471. Ce dernier, accompagné de Jean Le Gronnais, se rendit à Jérusalem, à Sainte-Catherine du Mont-Sinaï et au Caire, mais aussi à Rome, à Saint-Nicolas de Bari et à Notre-Dame de Lorette²⁴. Et enfin, celui, avorté, de Nicolas IV de Heu lui-même qui consigna la date de son départ dans le manuscrit Goethals 1327 : « *Le ludi (sic) de kasimodo mil V^C XX* (16 avril 1520) *Nicolas de Heu, filz de seigneur Nicolle de Heu, chevalier, filz de Jehan de Heu, se partit de Mets pour aller a Jerusalem et a sainte Katherine* ». C'est en revanche par Philippe de Vigneulles que l'on apprend que Nicolas partait en même temps que Nicolas Desch mais qu'il dut finalement abandonner : « *pour aulcune malladie qui luy sorvindrent* ». ²⁵ Nicolas IV dut donc renoncer à découvrir les merveilles ou les « chose estrange et admirative » que son grand-père et son parrain avaient vu « ès pays d'oultremer ».

L'exemplaire de la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* possédé par André de Rineck :

La frustration de ce désir d'outremer de Nicolas IV de Heu fut peut-être en partie dépassée grâce à la lecture de la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* qui se trouvait au côté des autres volumes que possédaient André de Rineck. Ce manuscrit du début du XIV^e siècle, aujourd'hui conservé dans les fonds de la Bibliothèque nationale de France, lui a incontestablement appartenu comme en témoigne l'ex-libris peint dans la marge inférieure du folio 5/7 : Ryneck / a André, de part et d'autre d'un écu d'or au bélier d'argent accorné et ancorné d'or, sommé d'une roue de sainte Catherine²⁶. Contrairement aux apparences,

²⁰ Bruxelles, BrB, Goethals 1327, fol. 56v. Nicolas de Heu est cependant moins précis que Philippe de Vigneulles qui précise la date (10 février 1466 (n. s.)) et les conditions du retour qui se fit sans Geoffroy Papperel, décédé en mer (CPV, t. 2, p. 351 et 375).

²¹ Sur cet épisode : Christine BARRALIS, « L'évêque, médiateur entre le chapitre cathédral et la ville dans les années 1460 », dans *id.* (éd.), *Metz : les évêques et leur ville au Moyen Âge*, Metz, CRULH, 2014, p. 137-154.

²² Jean SCHNEIDER, « Un gentilhomme de ville : sire Nicole Louve, citain de Metz (1387-1462) », dans Philippe CONTAMINE (éd.), *La noblesse au Moyen Âge XI^e-XV^e siècles. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, PUF, 1976, p. 175-199, ici p. 180-181. Le retour est mentionné dans : CPV, t. 2, p. 207.

²³ CPV, t. 2, p. 267, 307 ; t. 3, 1932, p. 65, 67-68.

²⁴ CPV, t. 2, p. 404 et 409.

²⁵ Bruxelles, BrB, Goethals 1327, fol. 34v ; CPV, t. 4, 1933, p. 307.

²⁶ Paris, Bibliothèque nationale de France (désormais BnF), NAF5218 (Parchemin ; 230 f. ; 370 x 270 mm) ; Alison STONES, *Gothic Manuscripts 1260-1320. Part two. Volume one Catalogue & illustrations*, Londres, Harvey Miller Publishers, 2014, p. 30-32. Ce manuscrit et les ex-libris de ses deux premiers possesseurs ne sont pas mentionnés parmi ceux repérés par Pierre-Édouard WAGNER : « Marques de possession et ex-libris dans les

l'identité de l'autre possesseur du manuscrit n'est pas évidente à établir. Le deuxième ex-libris, réalisé grâce à un pochoir dans la marge inférieure des folios 2v/4v et 72v/74v : ROVCEL AV NICOLE, a été attribué par Alison Stone au beau-père d'André, Nicole Roucel, maître-échevin en 1440, qui était décédé en 1470. Mais cette identification qui paraît assez naturelle peut cependant se discuter car les traits humanistiques des capitales qui composent le texte pourraient suggérer une datation postérieure. Il faudrait dès lors chercher un autre Nicole dans la famille Roucel. Or un petit cousin du beau-père d'André de Rineck, fut pareillement prénommé Nicole. Ce dernier, maître-échevin en 1496 et en 1524, décédé vers 1560, contesta d'ailleurs le testament d'André après 1527, avec son cousin Androuin et le veuf de sa cousine Perette, Thiébaud Le Gronnais²⁷. Mais quelle qu'ait été l'identité de ce Nicole Roucel, Nicolas de Heu put, du vivant de son parrain, consulter ce manuscrit sans difficulté.

La *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* est une compilation historiographique anonyme sans doute composée dans les années 1278-1281 à l'instigation de Baudouin d'Avesnes († 1289), sire de Beaumont, oncle du comte de Hainaut Jean I^{er} (1280-1304). Puisant notamment dans le *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais, dans les *Faits des Romains* ou encore dans l'œuvre de Sigebert de Gembloux, cette chronique relate l'histoire du monde de sa création jusqu'à la pendaison de Pierre de La Broce (1278). L'histoire des croisades, principalement tirée de la traduction française de l'*Historia rerum in partibus gestarum* de Guillaume de Tyr, mais aussi, par exemple, de la *Conquête de Constantinople* de Geoffroy de Villehardouin ou une fois encore du *Speculum Historiale*, y a une place importante. On y trouve en outre des informations qui concernent une histoire plus locale, celle des comtés de Hainaut et de Flandre, partiellement inspirée du *Chronicon Hanoniense* de Gislebert de Mons, où les informations généalogiques touchant les lignages de ces provinces sont nombreuses. Ces informations furent augmentées dans la deuxième rédaction de la chronique, composée peu avant 1284. Les généalogies de certaines maisons furent continuées jusqu'à l'époque de l'auteur (seigneurs de Jauche, du Roelux ou de Wavrin), certaines furent complétées par d'autres sources (duc de Brabant) et d'autres furent composées spécialement et ajoutées à l'œuvre (Avesnes)²⁸. Le texte que possédait Rineck est en fait le deuxième livre de cette deuxième rédaction qui commence sous le règne de Tibère par la décollation de saint Jean-Baptiste et s'achève par la mort de Josselin I^{er} de Courtenay, comte d'Edesse (*Rohais*) en 1131. Incontestablement, Nicolas de Heu pouvait trouver dans ce manuscrit de quoi satisfaire son attrait pour l'Orient et sa curiosité quant à l'histoire des croisades. Notons au passage que le manuscrit est orné d'enluminures dont la plupart sont liées à cette histoire et certaines évoquent d'ailleurs des traversées sur la Méditerranée²⁹. Nicolas pouvait rêver.

Mais Nicolas de Heu trouva également dans ce texte des informations susceptibles de répondre à d'autres de ses attentes et préoccupations. Les généalogies contenues dans ce manuscrit pouvaient en effet apporter d'utiles compléments aux recherches qu'il effectuait. Recherches qui, nous l'avons dit, étaient alors connues et reconnues.

bibliothèques patriciennes messines de la fin du quinzième et du début du seizième siècle », *L'ex-libris français*, n° 227, 2003, p. 172-180, ici p. 178-180.

²⁷ Cet ex-libris n'a pas été repéré par Pierre-Edouard Wagner qui en revanche connaît deux autres « bibliophiles » de la famille Roucel, Perrin (ou Pierre) et Androuin (« Marques de possession et ex-libris dans les bibliothèques patriciennes messines de la fin du quinzième et du début du seizième siècle », *op. cit.*, p. 177-178). Sur les Roucel : Jean-François Gilbert GERARD D'HANNONCELLES, *Metz ancien*, 2 vol., Metz, Rousseau-Pallez, 1856, t. 2, p. 229-240. Sur les difficultés de la succession d'André de Rineck : SCHNEIDER, « André de Rineck, citain de Metz... », p. 13.

²⁸ Sur la chronique : <https://arlima.net/no/351> (consulté le 4 mai 2022) et Florent NOIRFALISE, *Family Feud and the (Re)writing of Universal History: The Chronique dite de Baudouin d'Avesnes (1278-84)*, thèse de doctorat de l'Université de Liverpool, 2009.

²⁹ Paris, BnF, NAF5218, fol. 194/196-2, 198v/200v, 199v/201v, 203v/205v, 210v/212v, 215/217.

Les sources qui figurent dans la version originelle de la chronique et dans sa version augmentée (dont le manuscrit de Rineck est un exemplaire) sont connues et les mécanismes de rédaction et de construction des données généalogiques ont été parfaitement analysés par Florent Noirfalise³⁰. Ces données font partie du panorama des écrits généalogiques de la fin du Moyen Âge tel qu'il a été brossé par Germain Butaud, qui précise qu'elles concernent les comtes de Hainaut et plus particulièrement la descendance de Richilde († 1087) « envisagée de façon large, en s'intéressant aux cadets, aux filles et à leurs alliances.³¹ » Cette manière d'aborder la généalogie permet à l'auteur de livrer des informations sur un nombre important de lignages de l'espace concerné (Dreux, d'Enghien, d'Avesnes, d'Antoing, de Créquy...) Or certaines de ces données se retrouvent dans les écrits généalogiques de Nicolas IV de Heu contenus dans le manuscrit Gœthals 1327. Il convient de signaler que des différences importantes existent entre le texte du manuscrit de Paris et celui de Bruxelles. Nicolas ne copie pas fidèlement, il synthétise, résume, supprime, interpole, corrige ou réorganise, commet des erreurs aussi.

C'est par exemple le cas quand, écrivant une note qui concerne les comtes de Mons, il simplifie les informations sur les filles de saint Walbert, les saintes Waudru et Aldegonde. Non seulement il condense certaines données, mais il peut se tromper dans la transcription de certains noms propres. Ici, par exemple, l'église de *Maubuege* (Maubeuge), fondée par Aldegonde, devient le *covent de Mabuse* (cf. annexes, tableau 1). Nicolas est moins approximatif quand il s'intéresse à la descendance des filles de Charles de Basse-Lotharingie, Ermengarde et de Gerberge. On constate des différences de graphie, voire des différences de langues – des traits de messin se trouvent sous la plume de Nicolas – mais la version de ce dernier reste très proche du texte du manuscrit de Rineck (cf. annexes, tableau 2). On ne peut pas faire la même analyse de la *genealogie des contes de Dreues et de Braine* que Nicolas dresse aux feuillets 143v-144 du manuscrit Gœthals 1327. Il existe bien des points communs avec les informations concernant les comtes de Dreux et leur descendance dans la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* (fol. 158/160-160/162v de NAF5218) mais de trop nombreuses divergences obligent à envisager qu'une autre source a été utilisée par Nicolas. Il est en revanche possible qu'il ait puisé dans l'exemplaire de son parrain des éléments rassemblés de manière plus ou moins cohérente au sein de ses recherches généalogiques. Les premières données des feuillets 131v et 132 sont connectées et une continuité, fut-elle erronée, apparaît clairement entre les différents personnages cités – de Godefroy de Namur aux enfants d'Henri de Bar(-le-Duc). Les informations qui proviennent de feuillets nettement distincts de la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* ont ici été rassemblées à dessein. Mais cette cohérence se perd. On y trouve ensuite, par exemple, la fille de Baudouin d'Avesnes, Béatrice qui épousa Henri (VI) de Luxembourg en 1265, ou Jean, comte de Loos († 1279), et son frère, Louis, comte de Chiny († 1299), petits-fils de Louis IV de Chiny et de Mathilde d'Avesnes, ou encore la descendance de Gozelon d'Ardenne († 1044) (cf. annexes, tableau 3).

Trop d'écarts sont donc relevés entre les écrits de Nicolas et le contenu du manuscrit de Rineck pour qu'il soit permis d'affirmer avec une absolue certitude que ce dernier document est la source des travaux de Nicolas de Heu. C'est d'autant plus vrai que la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* est connue à Metz par au moins deux autres manuscrits. Le premier, contemporain de celui de Rineck, actuellement conservé à Yale dans les fonds de la Beinecke Library, a très probablement appartenu à un membre de la famille

³⁰ NOIRFALISE, *Family Feud and the (Re)writing of Universal History...*, p. 103-118 et 119-141.

³¹ Germain BUTAUD, « Pour un panorama des écrits généalogiques en France à la fin du Moyen Âge (XIV^e-début du XVI^e siècle) », dans Olivier ROUCHON, *L'opération généalogique. Cultures et pratiques européennes, XV^e-XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2014, p. 141-163, ici p. 152.

Desch dès le XIV^e siècle³². Le second, conservé à la Bibliothèque nationale de France a également été réalisé à Metz mais sans doute dans le milieu du XV^e siècle. Il est possible de retracer son histoire grâce à une devise contemporaine de sa création et à une inscription du XVII^e siècle³³. La devise représente une louve accompagnée du mot : « A l'aventure » dans un phylactère. Fort de ces éléments, on peut affirmer que ce manuscrit appartient successivement à Nicole Louve, dont il a déjà été question, puis à son fils Thiébaud († 1466), à l'époux de la fille de ce dernier, François Le Gronnais († 1525), puis à Françoise Le Gronnais, une fille issue de son deuxième mariage³⁴. C'est avec cette dernière que le manuscrit quittait Metz pour le château de Clémery³⁵. Françoise avait en effet épousé le seigneur du lieu, René Warin, fils d'un anobli du duc de Lorraine René II. Par le jeu des alliances, le manuscrit entra enfin en possession de Théodore du Hautoy qui le donna à son oncle Abraham du Hautoy, seigneur de Récicourt³⁶. Ce dernier l'offrit, en 1604, à François de Lorraine, alors comte de Vaudémont. Le premier manuscrit probablement encore propriété de la famille Desch au début du XVI^e siècle pourrait avoir été consulté par Nicolas de Heu. Il n'en va pas de même du second qui était dans les mêmes moments aux mains de son rival. L'innimité des Heu et des Le Gronnais est connue. François Le Gronnais fut d'ailleurs l'un de ceux qui, avec les Roucel, contestèrent les dispositions testamentaires d'André de Rineck dont Nicolas IV devait être bénéficiaire.

Quoiqu'il en soit, il me semble que ces trois manuscrits d'un même texte, la deuxième partie de la deuxième rédaction de la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*, témoignent d'un intérêt particulier de la part du patriciat messin pour son contenu. Un intérêt marqué dès le début du XIV^e siècle – peut-être à mettre en relation avec l'expédition en Prusse de Jean de Luxembourg en 1328-1329 – mais qui perdure dans le courant du XV^e siècle et au-delà. C'est ce qu'indique le manuscrit vraisemblablement commandé par Nicole Louve. Ce dernier, nous l'avons vu, fit le pèlerinage en Terre sainte, prit même la plume pour immortaliser son périple, mais il fut aussi un artisan de la diplomatie messine et rencontra à deux reprises au moins Philippe le Bon (sans doute à Bruxelles en 1447 et à Luxembourg en 1451)³⁷. Peut-être que la connaissance livresque des lignages hennuyers lui fut-elle alors utile. Le duc de Bourgogne était leur suzerain depuis 1433, date du *transport* du comté de Hainaut effectué par Jacqueline de Bavière à son bénéfice. Les Pays-Bas bourguignons, leurs princes et leur noblesse, furent une préoccupation constante des patriciens de Metz, soucieux de conserver leur liberté et de maintenir les meilleures relations possibles avec leurs puissants voisins. La neutralité, qui aurait dû être l'idéal visé, était impossible et certains membres de l'élite dirigeante de la cité firent ouvertement le choix de la Bourgogne et de l'Empire. André de Rineck fut l'un d'eux, son filleul Nicolas IV de Heu aussi. Le manuscrit Goethals 1327 n'est pas un manifeste politique qui proclame les opinions de son auteur mais certaines notations laissent transparaitre ses affinités politiques. Elles sont ténues mais néanmoins révélatrices. Ainsi quand Nicolas dresse la généalogie familiale, en partie forgée grâce au *Miroir des*

³² New Haven, Yale University, Beinecke Rare Book and Manuscript Library, Ms. 339 : <https://pre1600ms.beinecke.library.yale.edu/docs/pre1600.ms339.htm> (consulté le 4 mai 2022).

³³ Paris, BnF, Fr. 15460, fol. 1 (dans la marge inférieure) et 346v : « Ce livre a esté donné a monseigneur monseigneur (sic) de Vaudemont, et a esté donné au seigneur de Recicourt, par monsieur du Haultoy son nepveux gentilhomme de la chambre de monseigneur et vient a la maison de Clemery par une fille heritiere mariee a ladicte maison de la maison de Gournay de Metz. Faicte a Clemery ce cinquiesme novembre mil six cens et quatre. Votre tres humble et tres obeissant serviteur A. du Haultoy ».

³⁴ GERARD D'HANNONCELLES, *Metz ancien...*, t. 2, p. 168, 95-96.

³⁵ Clémery (Meurthe-et-Moselle) relevait du duc de Lorraine.

³⁶ Dom Ambroise PELLETIER, *Nobiliaire ou armorial général de la Lorraine et du Barrois*, t. 1 (contenant les anoblis), Nancy, Thomas père et fils, 1758, p. 837-828 (sic) ; DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER, *Dictionnaire de la noblesse*, 3^e éd., t. 10, Paris, Schlesinger frères, 1861, col. 431-432.

³⁷ Alain ATTEN, « Le patricien Nicole Louve et Philippe-le-Bon. Un exploit diplomatique messin à Luxembourg en 1451 », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, t. IX, 1996, p. 157-167.

nobles de la Hesbaye de Jacques de Hemricourt (1383-1403), il signale incidemment son ascendance commune avec Jean III de Trazegnies (†1550), chevalier de la Toison d'or (depuis 1516). Cela n'est pas anodin car Nicolas cherchait par tous les moyens à montrer ses proximités familiales avec le prestigieux ordre de chevalerie bourguignon³⁸. Les Trazegnies apparaissaient par ailleurs dans la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*. On y aperçoit en effet Otton III qui a épousé Isabelle de Chiny, une fille de Louis IV et de Mathilde d'Avesnes (fol. 164), leurs fils Gilles, marié à une fille de Sohier d'Enghien (fol. 165v), et Otton IV, marié à Marguerite de Créquy (fol. 169)³⁹. Il est difficile, dans le contexte de notre propos, de parler de ce lignage sans évoquer le roman *Gillion de Trazegnies* qui se déroule pendant la croisade et fut précisément dédié à Philippe le Bon⁴⁰. Nous sommes dès lors, il faut le reconnaître, bien loin de Metz.

Mais il faut sortir de l'enceinte messine pour aller vers le monde et tenter de mieux le comprendre. C'est finalement ce que nous apprend la confrontation de ces deux manuscrits si différents. Les propositions d'interprétation qui en résultent peuvent sembler artificielles ou fragiles. Notre jugement parfois plus fondé sur des incertitudes documentaires, des approximations présomptueuses et des suppositions aventureuses que sur des arguments fiables et parfaitement justifiés nous a peut-être conduit à émettre des hypothèses qui manquent de pertinence. Pourtant, *je l'ay emprins*, car cette confrontation permet de mettre en avant quelques centres d'intérêts de deux personnalités messines de la fin du Moyen Âge, sans doute plus largement partagés par leur milieu (l'histoire, la croisade, les généalogies et le fait nobiliaire). Cette confrontation permet en outre de confirmer la nature burgondo-impériales des orientations politiques d'une partie de ce milieu. Mais ni André de Rineck, ni Nicolas IV de Heu, ni les patriciens qui partageaient leurs vues, ne souhaitaient faire allégeance à un souverain. Ils en recherchaient la protection mais voulait à tout prix en éviter la domination. Ce rejet de la soumission à un prince, cette volonté farouche de s'affranchir de toute hiérarchie féodo-vassalique ne les empêchaient cependant pas de partager la même culture que celle qui était commune à l'ensemble de la noblesse de l'Occident chrétien. Et cette culture était alors largement influencée par la cour du duc de Bourgogne, regardée comme un modèle à suivre et à imiter pour développer un *habitus* curial, qui semblait s'opposer à leur choix politique, mais en même temps aristocratique. Hors c'est précisément leur appartenance à la noblesse qui pouvait garantir leur indépendance face à la montée en puissance des États princiers. Penser à la croisade, démêler les généalogies des princes, les construire et parvenir à s'y insérer, saisir les arguments qui sous-tendent la politique d'un prince, c'est tenter de résister à son influence. Lire le *Liber de Virtutibus Philippi* ou la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* était donc à Metz un geste éminemment politique.

³⁸ Bruxelles, BrB, Goethals 1327, fol. 65 ; Jean-Christophe BLANCHARD, « La Toison d'or et la Lorraine (1430-1745) », dans François ROTH (dir.), *Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté, mille ans d'histoire*, Moyenmoutier, Edhisto, 2011, p. 185-207, ici p. 196-199.

³⁹ Paris, BnF, NAF5218, fol. 164, 165v et 169.

⁴⁰ *Le Roman de Gillion de Trazegnies*, éd. Stéphanie Vincent, Turnhout, Brepols (« Textes vernaculaires du Moyen Âge » 11), 2010.

Annexes

Comparaison des textes écrits par Nicolas de Heu dans le manuscrit *Gœthals 1327* possiblement repris du manuscrit des *Chroniques dite de Baudouain d'Avesnes* ayant appartenu à André de Rineck :

Tableau 1 : à propos de saint Walbert et de ses filles sainte Waudru et sainte Aldegonde

Gœthals 1327	NAF 5218
<p>Fol. 136</p> <p>Nota des contes de Mons :</p> <p>Saint Wambers, qui gist a Cousoire delez Byaumont en Hennaulx, fust duch de Lorraine et avroit sa signorie en Kambersi, Henaulx, Braban, Hasbaigne, Darvenne (sic) jusques a Ryn. Sa femme eut nons Barsalle (sic), bonne et sainte damme. Ledit saint Wambers ot de elle deux fille Wadrus et Adegon. Wadrus ot a mary Maldegar despuis appellé Vincen. El en ot II filz et II filles, le filz Landris et Dellin, les filles Aldrude et Maldebert. Adegon, seur de Wadrus, fonda de ses allieux le covent de Mabuse (sic) et en fust damme vivant sanctement [morut ?].</p>	<p>Fol. 121/123v</p> <p>(...) Nous avons veu [fol. 122/124] aucun cronike qui dient que</p> <p>saint Waubers qui gist a Cousoire dalés Biaumont en Haynau fut dus de Loherainne et dura sa segnourie en Kambresie, en Haynau, en Brabant, en Hasbain et en Ardane jusques au Rin. Sa feme ot non Bertille, bone dame et sainte. Sains Waubers ot de li II fille l'ainsnee ot non Wadrus et l'autre Audegon. Apres la mort saint Waubert, Wadrus l'ainsnee fille espousa I grant segnor qui avoit non Maldegar et puis fu il apelés Vincens. Ele ot de lui II fius, li ainsnés ot non Landris et li autre Dellin. Encore ot ele de Vincent II filles, l'une ot non Aldrut et l'autre Maldeberte. Audegons li mainsnee suer Wadrut refusa moult de grans segnours qui la voloient penre a feme. A darrains edefia l'eglyse de Maubuege et se rendi laiens et donna tous ses alues.</p>

Tableau 2 : la descendance d'Ermengarde et de Gerberge, filles de Charles de Basse-Lotharingie

Gœthals 1327	NAF 5218
<p>Fol. 128</p> <p>Charles ly frere au roy Lohier ot deux filles l'une ot nom Ermengart et l'autre Gerberge.</p> <p>De Ermengart yssit Aubert le conte de Nameur</p> <p>et Henry qui fuit conte de Durbuis.</p> <p>Ly second Aubert engendrait Godeffroy et Henry qui fuit conte de la Roche.</p> <p>Cil Henry ot une fille qui ot nom Mahaul.</p> <p>Celle Mahaul ot dou seigneur de Vallecourt, Wry de Wallecourt et Beatrix qui fut feme Wynant le seigneur de Hufalixe.</p> <p>Et quant ly sire de Wallecourt fuit mort, Mahaul print Nicolon d'Avesnes. Sy ot Jequemon d'Avesnes et Mahault que fut femme le chastelain de Saint Omer.</p> <p>Goudefroy ly conte de Nameur, ainsné frere le conte</p>	<p>Fol. 109/111v</p> <p>Charles li freres au roi Lohier ot II filles l'une ot non Ermengart et l'autre Gerberge.</p> <p>De Ermengart issi Aubers li quens de Namur.</p> <p>Cil Aubers engendra Aubert qui apres lui fut quens de Namur et Henris qui fu quens de Durbuis.</p> <p>Li secons Aubers engendra Godefroit et Henris qui fu quens de La Roche.</p> <p>Cil Henri sot une fille qui ot non Mehaus.</p> <p>Cele ot dou segnor de Walecort, Weiri de Walecort et Beatrix qui fu feme Winant le segnor de Hufalise.</p> <p>Et quant li sires de Walecort fu mors, Mehaus prist Nicholon d'Avesnes. Si ot de lui Jaikemon d'Avenes et Mehaut qui fu feme le chastelain de Saint Omer.</p> <p>Godefrois, quens de Namur, ainsnés freres le conte</p>

<p>Henry de La Roche, engendrait Henry et Aelis que fuit donnee au conte Baudouyn de Henaul que apres son pere tint la contee de Henaul.</p> <p>Cil Baulduyn print à feme Margueritte la fille le conte Thiery de Flandre, de laquelle il engendrait Baulduyn qui pues fuit empereur de Constantinople, et Phellipe, et Henry, et III filles dont l'une fut mariee au roy Phillippe de France qui ot d'elle Loys qui tint le royaulme apres son pere. L'autre fuit donnee au seigneur de Byaucy. La tierce ot le grant Piere d'Ausoire.</p> <p>Gerberge, l'autre fille Charles le frere le roy Lohier fuit mere a Henry le Viel de Bruxelles.</p> <p>Cil Henry engendrait Henry, Lambert et Mahaul. Celle Mauhaul ot dou conte Eustasse de Bouloigne, Eustace et Lambert.</p> <p>Cil Eustasse ot de Ydame, fille de Goderfoy, duc de Lorraine, Godefroy que pues fuit roy de de Jherusalem, et Bauduyn et Eustasse. Eustasse engendrant de Marie, fille le roy d'Escosse, Mauhaul. Celle Mauhaul ot de Estievemon, filz Estievemon, le conte de Bloys, Marie. Celle Marie se rendit en une abbaye et en fuit pues abbesse. Et pourceu que ly hoirs deffaillirent en Boullenoy, Mathieu, frere le conte Philippe, print a femme celle abbesse et tint la contee de Bouloigne tant qu'il ot de la damme II filles et pues la remist en son abbayee.</p>	<p>Henri de La Roche, engendra Henri et Aelis qui fu donnee au conte Bauduin de Haynau, de cui ele ot Bauduin qui apres son père tint la conté de Haynau.</p> <p>Cil Bauduins prist a feme Margerite, fille Thieri, conte de Flandres, de laquelle il engendra Bauduin qui puis fut empereres de Constantinople, et Philippe, et Henri, et III filles, l'une fu mariee au roi Philippe de France qui ot de li Loys qui tint le royaume apres son père. L'autre fu donnée au seignor de Biauju. La tierce ot li quens Pierres d'Auçoirre.</p> <p>Gerberge, l'autre fille [fol. 110/112] Charlon, frere le roi Lohier, fu mere Henri le Viel de Brousiele.</p> <p>Cil Henris engendra Henri, Lambert et Mehaut. Cele Mehaus ot dou conte Estiasse de Bouloigne Wistasse et Lambert.</p> <p>Cil Wistasses ot de Ydain, fille Godefroit, duc de Loheraine, Godefrois qui puis fu rois de Jherusalem, et Bauduin et Wistasse. Wistasses engendra de Marie, fille le roi d'Escoce, Mehaut.</p> <p>Mehaus engendra de Estievenon, fil Estievenon, conte de Blois, Marie. Cele Marie se rendi et fu puis abbesse. Et por ce que li hoir defaillirent en Boulenois, Mahuis, frere le conte Philippe de Flandres, prist a feme cele abeesse et tint la conté de Bouloigne tant que il ot de la dame II filles et puis le remist en l'abaye.</p>
---	---

Tableau 3 : notes rassemblées par Nicolas de Heu et leur équivalent dans le manuscrit de Rineck

Goethals 1327	NAF 5218
<p>Fol. 131v (...) Gotfroy, conte de Nameur, ot de sa II^e femme Armanson deux filz et troys filles. Henry, conte de Nameur, Aubers qui morut jesusne.</p> <p>Henry, conte de Nameur et Luxembourg, apres la mort de son pere il donna à Baudwin, conte de Hennaulx, ses allieux et fust appellé aveugle.</p> <p>Ledit Bauldwin, le III de ce nom conte de Hennault, ot quatres filz de Alix, seur le conte Gotfroy, et III filles.</p>	<p>Fol. 157/159 De la seconde feme le conte Godefroit de Namur qui ot non Ermensens ot li quens Godefrois II fuis et III filles. Li ainsnes des fuis ot non Henris. Li autre ot non Aubers qui moru jones. [...]</p> <p>Fol. 157/159v Quant li quens Godefrois de Namur fu morte, Henri ces fuis tint la conté de Namur et celi de Lucembour. Cil quens Henris empira moult de la veue vers la fin par quoi il fut apeles de pluseurs li quens avugles. Quant il ot grant tans esté avoec sa feme et il vit que il n'en avoit nul hoir, il fist convenances au conte Bauduin de Haynau qui avoit sa suer en tel manière que li quens Bauduin s'acquist ce que les II serours sa feme avoient de aluet en la comté de Namur et il le donna le conte Henri et apres la mort le conte Henri devoit toute sa terre revenir a la feme le conte Bauduin et a ses hoirs. Cil quens Bauduin li tiers de ce non apres Richaut ot d'Aelys, sa feme, suer le conte Henri, III fuis. Li ainsnes ot non Bauduins, cil moru enfes et gist a Binch. Li secons fuis le conte Bauduins ot non Godefrois. Li tiers ot non Bauduins</p>

L'ainsnee des filles ot nom Yoland de Hennault que fut femme du conte Robert de Dreux et Braine qui fut filz du conte Robert, frere Loys, roy de France, elle en ot IIII filz et quatres filles.

La seconde fille dudit conte Robert ot à marit le conte Henry de Bar qui ot plusieurs enfans que s'ensuyvent.

Thiebault, conte de Bar apres son pere.

Hanry qui morut jeusne, frere Thiebault de Bar.

Le tierce Henry (sic) qui fut appellé Regnault qui ot la fille messire Niclon de Kiaveraing mais il n'ot nulle hoirs de luy.

L'une des filles ledit conte de Bar fut donnee en mariaige au conte Henry de Luxembourg qui advoit esté filz de la contesse Armanson, fille le conte Henry l'Aveugle de Nameur, et en eust filz et filles.

La fille Baudowin d'Awennes, Beatrix, ot Henry de La Roche, ainsné filz le conte Henry de Luxenbourg, qu'il ot de la fille le conte Henry de Bar et eurent fillz et filles.

Fol. 132

Le conte d'Assair ot Yoland de Henaulx ot plusieurs filz et III filles. La royne de Hungarie, et le conte de Vienne pres de Luxembourg ot la seconde et en eust plusieurs enfans, la tierce fust femme à Gautier de Bar, filz du conte de Bar, qui morut oultre mere.

et li quars Henris. Encore ot li quens Bauduin III filles. Li ainsnee ot non Yolens et l'autre Agnes et la tierce Laurence. Godefrois li secons fuis le conte Bauduin prist a feme Alienor, fille le conte Raoul de Vermendois. Cil quens avoit II filles de quoi li quens Phelippe de Flandres ot l'ainsnee si con vous dirons ça avant. Quant Godefrois li fuis le conte de Haynau ot XVI ans et il dut estre chevaliers, il moru a Mons et gist on cuer Sainte Waudrut. Li quens Bauduins li tiers de cest non donna Yolent sainsnees fille au conte Yvon de Soissons le Viel qui tenoit Neele. Cil Yves estoit de grant largece et de sens sour tous les barons de France. Il moru sans avoir hoir de li mais il avoit enfans d'une autre feme que il avoit eue devant qui tinrent sa terre apres lui. La dame se remaria au conte Huon de Saint Pol qui ot de li II fil- [fol. 158/160] -les, l'une ot non Ysabiaus et l'autre Wistasse. La seconde fille le conte Bauduin de Haynau qui ot non Agnes fut moult bele et clocort un poi, cele fu mariee a mon segneur Raoul de Couchy, ele fu moult amee on pais. Ele ot de mon segnor Raoul III filles. L'ainsnee qui ot non Yolens fu mariee au conte Robert de Dreues et de Brainne qui fu fuis le conte Robert freres le roi Loeys de France. Ele ot dou conte Robert IIII fils et IIII filles. [...]

Li ainsnes des fuis ot non Thiebaus qui tint la conté de Bar apres son père.

Li autres fuis le conte Henri moru asses jones chevaliers.

Li tiers fuis le conte Henri ot non Renaus cil ot a feme la fille mon seigneur Nicholon de Kieveraing mais il n'ot nul hoir de li.

L'une des filles le conte de Bar fu donnee en mariage au conte Henri de Lusembourc qui avoit esté fuis la contesse Ermement fille le conte Henri l'Avulgle de Namur si con nous dirons ça avant en son liu. Cil quens Henris de Lusembourc ot de sa feme fuis et fille.

Fol. 216/218

(...) La fille mon seigneur Bauduin d'Avesnes qui ot non Beautris, cele fu mariee a mon seigneur Henri de La Roche, ainsné fil le conte Henri de Lucembourg. Li quens de Lucembourg l'avoit engendré de la fille le conte Henri de Bar, si com nous avons dit desus. Si ot de li fuis et filles. (...)

Fol. 217/219

(...) Or vous dirons dou conte Pieron d'Auchoirre car nous vous avons dit de ciaux qui issirent de sa fille que il ot de la contesse de Nevers. Quant sa feme la contesse fu morte, il prist a feme Yolent serour le conte de Haynaut le quint de ce nom après Richaut qui puis fu empereres de Constantinoble. Ce fu cele qui fu convenancié au conte Henri de Champaigne si comme nous dirons ça avant. Il ot de li III fuis et III filles. Li ainsnés des fuis ot non Phelippes, li autres

<p>Mahault fust mariee au conte Gerard de Luxembourg, seigneur de Durbuy, elle estoit fille au conte Thierris de Cleves qu'il ot de Margueritte, fille le roy Philpon de France.</p> <p>Geoffroy, conte de Vienne, ot à feme la fille de messire Jehan de Audenarde.</p> <p>La fille Jacques d'Awenne ot le conte de Chiny, ly aynee Jehanne feust contesse fust mariee à Arnoulfz, conte de Los, qui ost Jehan, conte de Los, et Louys, conte de Chigny, de part sa mere, il print à femme madamme de Blamont, seur du conte de Bar, et que par advant avoit esté femme à conte Henry de Saulme, ennemy de ceulx de Mets.</p> <p>Guillaume de La Roche fust faict duc de Antenne quant Baudowin de Flandres estoit empereur de Constantinoble, dont vint le duc de Antenne qui emmena le seigneur de Mets avesque luy.</p> <p>L'an IX^C IIII^{XX} X Bauldowin li Barbe, conte de Flandres, filz du conte Arnoulfz, espousa madamme Ogive, fille Sigilbert, conte de Luxembourg.</p> <p>Gocelon, duc de Lorraine et de Bullon, conte de</p>	<p>Robers et li tiers Bauduins. L'une fille fu mariee au roi de Hongherie. La seconde fille ot a feme li quens de Vianne en Alemaigne qui ot de li pluseurs fius et filles. La tierce fu mariee a mon segneur Gauchier fil le conte de Bar sour Sainne mais il moru outre mer sans hoir et elle se remaria au segneur de Montagu en Borgoigne. De cestui conte Pierron d'Auchoirre nous dirons nous ça avant comment il ala en Constantinoble por avoir l'empire après la mort l'empereor Bauduin et l'empereor Henri cui fuer sa feme estoit et comment li empires demora a ces hoirs après lui.</p> <p>Fol. 159/161v (...) Apres ce moru la ducesse Mahaus et li dus Henris de Louvaing reprist a feme Margerite, fille le roi Phelippe de France, qui avoit esté feme le conte Philippon de Namur. Si ot de li une fille qui ot non Ysabiaus. Cele Ysabiaus fut mariee au conte Thieri de Cleves qui ot de li une fille qui ot non Mahaus. Cele Mahaus fu mariee a mon segneur Gerart de Luxembourg, segneur de Durbuy. (...)</p> <p>Fol. 162/164 (...) Li une des II filles mon segnor Jehan de Audenarde fu mariee a Godefroi, conte de Vianne. (...)</p> <p>Fol. 161/163v (...) Nous vous avons dit de ciaux qui issirent de mon segnor Gautier d'Avesnes, or vous dirons des autres enfans mon segneur Jakemon. Li ainsnée de ses filles qui ot non Mahaus fu mariee au conte de Cysni qui ot de li III filles. Li ainsnée qui ot non Jehenne fu mariee a au (sic) conte Ernoul de Los qui ot de lui IIII fius et II filles. Li ainsnés des fius ot non Jehans qui tint la conté de Los après son père. Il ot a feme la fille le conte Guillaume de Villers si ot de li I fil qui ot non Ernous. Lis secons fius le conte Ernoul de Los ot non Loeys, cil tint la conté de Cysni après sa mere, il prist a feme la dame de Blamont suer gremainne le conte Thiebaut de Bar. Elle avoit esté feme mon segnor Henri de Saumes. (...)</p> <p>Fol. 115/117v (...) Poi apres moru li quens Ernous de Flandres. L'an de l'incarnation notre segnor IX^C IIII^{XX} et X si tint apres lui la conté de Flandres Bauduins li Barbes ses fius. Il prist a feme Ogive la fille Gillebert, conte de Lusemborc. (...)</p> <p>Fol. 187/189 (...) On trueve es croniques de l'abeie Saint Hubiert en Ardenne que il ot un duc en Loherainne qui ot non</p>
---	--

Verdung, deffit en la guere Odon, conte de Bourgoigne. Ledit Gocelon ot ung Godefroy à la Barbe, l'empereur d'Allemaigne le mariat à une duchesse d'Allemaingne, sa parante, et depuis à ces derniers nopces print Beatrix, laquelle tenoit la marche d'Ancegne et de Pise et par advant avoit eheu ung marit nommez Boniface, duquel elle avoit eheu une fille Metildis qu'elle donna au filz de son marit Gotfroy à Barbe, que feust apellé Gotfroy à la Bouche, qui fut fait pratis de Romme et gouverneur du pays. Icelluy Gotfroy à la Bouche dowà l'eglise Saint Humbert d'Ardainne et dechassa les chanoignes de Bullon et y fonda prioré comme la chartre le resitte fait en l'an IX^C IIII^{XX} et est seellee la lettre du seel de Gotfroy à la Bouche, duc de Lorraine et de Bullon, conte de verdung, et du seel du conte Aubert de Nameur et de Hanry, conte de Derbuis, son frere, et Henselin, conte de Grant[p]rey, et de Baldowin, son frere, et le seel de Waleran, conte d'Arlon et le comte Arnoulfz de Chigny et le seel le seigneur Roger de Resoit.

Fol. 132v

Messire Nicolas de La Flamagerie, filz de messir Fwastre de Advennes, ot une fille mariee à messire Amery d'Auteville et en ost deux filles.

L'une des filles fust mariee à messir Henry de Huffalixe, l'autre à messire Guillaume de Huffelixe, son frere.

Messir Hanry ot de sa femme V filz et une fille.

Ly ainez des filz ost nom messir Thiery qui fonda l'abbaye de Huffalixe. Celluy Thiery ot à femme madammoiselle de Remisy et en ot une fille.

L'autre filz de messir Henry de Huffalixe feust spirituelle reservé ung encor qui feust marié.

La fille dudit messire Henry feust mariee à messire Henry de Mirouaut en Ardainne et ost plusieurs enfans, apres ot monseigneur de Bellecost.

Gosselons. Il tenoit le chastel de Buillon empropre allues et fu quens de Verdun. Il ot grant guerre contre le conte Odon de Borgoingne et tant dura la guerre que li dois ocist le conte Odon. Après mori li dus si eschei la terre a son fil qui ot non Godefrois a la Barbe. Il fu sages et de tres grant vaillance et fu moult amés del empereour d'Alemaigne qui a donc estoit. Il prist une haute feme d'Alemaigne de cui il ot un fil qui ot non Godefrois a la Bouche. Quant la dame fu morte Godefrois a la Barbe qui souvent aloit avoec l'empereour en Ytaile se maria et prist la marchises d'Anconne et de Pise qui ot non Beatrix. Ella avoit eu mari de cui elle avoit eu une fille qui avoit non Mehaus. Il firent mariage de celle fille et de Godefroit a la Bouche, fil le duc Go- /fol. 190r/ - defroit a la Barbe. Poi après cil de Rome le duc Godefroi patriche ce est a dire justiceur de la cité et dou pais. En son tans avoit un abbé a Saint Hubiert qui avoit non Thierris qui moult estoit preudons et saint hom encore les clainme on saint Thierris. Li dus et la duchesse estoient moult a cointe de lui et grant fiance avoient en ces orisons. De sous le chastel de Buillon avoit une esglyse de chanonnes seculers qui avoient femes et enfans. Li dus les osta et donna le lui l'abbait qui i mist moignes manoir avoec ceu i donna li dus grans rentes et leur en donna sa chartre ou il fist pendre le sael Godefroit a la Bouche son fil et le sael le conte Aubiert de Namur et le saiel Henri, conte de Durbuis, son frere, le saiel Hesselin, conte de Grantpreit, le saiel Bauduin, son frere, le saiel le conte Waleran de Erlons, le saiel le conte Ernoul de Cisgney et le saiel mon seigneur Rogier de Rosoit.

Fol. 164/166v

(...)

Nous vous avons dit des II fuis mon seigneur Nicholon de La Flamengherie. Or vous dirons de sa fille. Elle fu mariee a mon seigneur Amourri d'Auteville, si ot de lui II filles.

L'une fu mariee a mon seigneur Henri de Hufalixe et li autre a mon seigneur Guillaume de Hufalixe, son frere.

Mesires Guillaume ot de sa feme I fil qui ot non Guillaume.

Mesires Henris de Hufalixe ot de sa feme V fuis et une fille.

Li ainsnés des fuis ot non Thyeris. Cil Thieris ot a feme la damoisele de Rume, si ot de li une fille. Si ot de li une fille.

Les autres fuis mon seigneur Henri de Hufalixe furent li III cleric et li autre n'estoient encore marié.

La fille mon seigneur Henri de Heufalixe fu mariee a mon seigneur Henri de Mirouaut en Ardenne. Elle ot de lui plusieurs enfans et après la mort mon seigneur Henri de Mirouaut, elle reprist a mari mon seigneur Henri de Biellecoste.